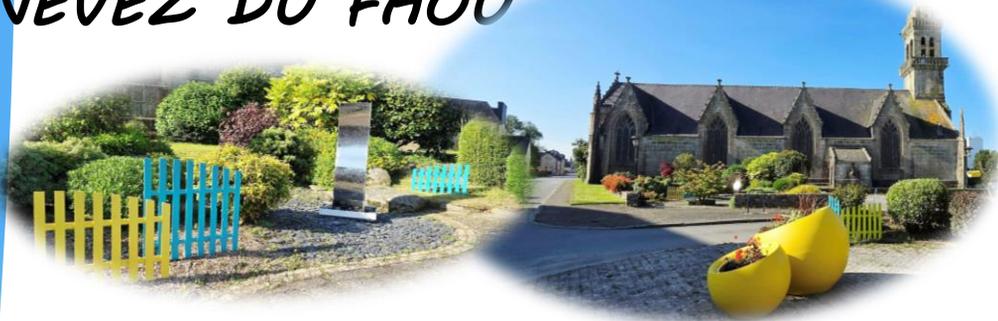




PLONEVEZ DU FAOU

Kelachou n°2
mai 2025



Bonjour à tous,

Alors que l'été approche à grands pas, nous avons le plaisir de vous présenter ce nouveau numéro afin de découvrir les nombreux projets et réalisations qui ont marqué Plonevez ces derniers mois, ainsi que les initiatives à venir pour embellir et dynamiser notre bourg.

L'été sera haut en couleurs : par petites touches, nous avons apporté de la gaieté avec un fleurissement accru du bourg, de nouvelles signalétiques et une fresque murale ! D'ailleurs, afin de poursuivre ce dynamisme j'encourage les habitants du centre-bourg à prendre soins de leurs abords et peindre leur façade.

En cette période estivale, nous souhaitons que vous puissiez profiter pleinement des espaces de loisirs, des événements et des moments de convivialité qui rythmeront cette saison. Ensemble, continuons à faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre, partager et grandir.

Points sur les travaux réalisés :

- **Aménagement du lotissement Kernevez Lan** : le projet avance avec la création de 17 lots, offrant de nouvelles opportunités d'habitat.
- **Nouvel aménagement de la route de Landeleau** : le choix du tracé est en cours de validation, dans le but d'améliorer la circulation et la sécurité pour tous les usagers.
- **Projet des halles derrière la mairie** : la concrétisation de ce projet est en bonne voie, avec la validation d'une maquette par l'ensemble du conseil municipal, permettant d'envisager un espace moderne et fonctionnel pour diverses animations sur la commune.
- **Aires de jeux** : des éléments supplémentaires vont être installés au City Parc, pour le plaisir des plus jeunes afin de renforcer l'attractivité de cet espace.
- **Maison de santé** : la maison de santé continue de s'étoffer avec l'installation d'une orthophoniste, d'une podologue et d'une art-thérapeute, renforçant ainsi l'offre de soins pour nos habitants. La venue d'une sage-femme est prévue pour fin de l'été.
- **Projets à venir** : plusieurs surprises sont en préparation pour valoriser notre bourg, notamment une fresque et une signalétique innovante, qui contribueront à renforcer l'identité et l'attractivité de Plonevez.

Bonne lecture à toutes et à tous, et d'ores et déjà, je vous souhaite un bel été à venir !

Marguerite Bleuzen

SOMMAIRE

- Le mot du Maire
- A la une
- Vie municipale
- Pour info
- Clic-clac en photo
- Dates à retenir

Contactez-nous :

2 Rue des Frères Floch
29530 PLONEVEZ DU FAOU

☎ 02-98-86-90-07

accueilatcivil

✉ @plonevezdufaou.bzh

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h
et de 14h à 17h30



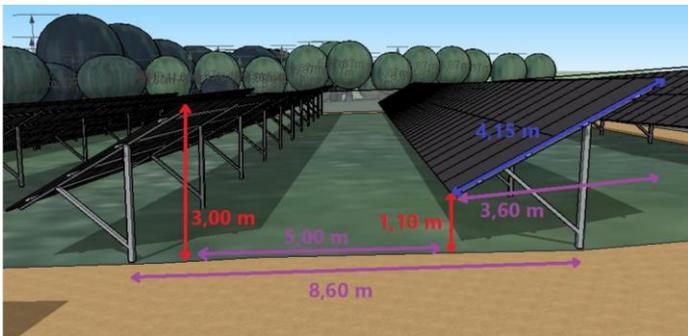
Site internet : Plonevezdufaou.bzh

 [CommunePlonevezduFaou](https://www.facebook.com/CommunePlonevezduFaou)

Projet parc photovoltaïque

Dans le cadre de la transition énergétique et de la lutte contre le changement climatique, les projets de parcs photovoltaïques permettent de diversifier les sources d'énergie tout en favorisant l'autonomie énergétique des territoires.

La commune de Plonévez s'inscrit dans cette logique et a présenté un projet de parc solaire photovoltaïque. L'emplacement prévu est situé à côté de l'EHPAD.



La mise en œuvre de ce parc solaire photovoltaïque au sol prévoit une puissance totale de 250,0 kWc (500 modules de 500 Wc ou équivalent), sur une emprise au sol d'environ 3 700 m². La commune deviendra producteur et revendeur d'électricité.

D'après le prévisionnel de production * :

- 40% de l'électricité sera revendue à la maison de retraite du fait de sa proximité, à un tarif préférentiel.
- 20% sera destiné à l'alimentation des bâtiments communaux et notamment à la maison médicale.
- Le solde, soit 40 % sera injecté et revendu sur le réseau

Avec l'appui de l'ALECOB, le permis de construire a été validé.

Un appel d'offres va être lancé pour le 26 Juin (date de dépôt) des dossiers pour un démarrage des travaux prévus pour Septembre.

Les chiffres prévisionnels : **un projet de 310 000 € HT hors subvention**

** Ces prévisions sont basées sur des estimations et des projections qui peuvent évoluer en fonction de divers facteurs économiques, techniques et environnementaux.*

Vie municipale : LE PACTE FINISTERE 2030



Signature PACTE 2030 le 7 Avril à Leuhan

Le Pacte Finistère 2030 est construit avec les communes et les intercommunalités, pour soutenir la transition et le développement du Finistère.

Une réforme complète des modalités de soutien aux communes et EPCI a été engagée dès l'été 2021 en réponse aux difficultés exprimées par les élus locaux, avec la création d'un nouveau dispositif de soutien, doté de davantage de moyens, plus simple, plus équitable et plus transparent.

Sur la période 2025-2026, 1,7 M€ seront investis par le Département sur le territoire de Haute Cornouaille.

Ci dessous les aides allouées à la Commune de Plonévez sur ses projets en cours.

| Thème | Intitulé du projet | Date début | Date fin | Subv CD29 |
|---------------------------|--|------------|----------|----------------------|
| Développement local | Aménagement de 2 salles associatives et création d'une halle en extension | Mars-25 | Avr-26 | 100 000 € |
| Rénovation énergétique | Installation d'un parc solaire photovoltaïque | Mars-25 | Avr-26 | 30 000 € |
| Patrimoine protégé | Restauration intérieure de la chapelle Saint-Herbot (2 ^{ème} tranche) | Janv-25 | Déc-26 | 40 000 € |
| Soutien projets communaux | <ul style="list-style-type: none">Acquisition jeux au city ParcAménagement Rue de Landeleau | Janv-25 | Déc-25 | 10 000 € 20 000 € |

Fresque murale : un appel à la sagesse !



Des rumeurs, des questionnements, du suspens... et une semaine plus tard, cette fresque mystique fait désormais partie de nos murs !

Réalisée par **ZAG**, artiste Morlaisien de renommée nationale et internationale, lauréat des 2^{ème} et 3^{ème} prix du Concours national Golden Street-art 2024, elle interpelle l'oeil et l'imaginaire.

À l'initiative et à la charge de la commune, la réalisation de cette fresque n'aurait pas été possible sans l'accord des propriétaires dans le cadre d'une convention tripartite.

Fondu dans le tronc d'un hêtre (Ar Fao), un sage forestier, figure de la nature et de la mémoire, veille, réfléchit. Il est recouvert d'une couche dorée qui marque la valeur des années passées.

Il veille sur un renard cybernétique, symbole du futur, de la technologie, de l'évolution de la nature faite par la main de l'homme : tant dans ses dégâts causés que dans ses réparations.

Dans ce décor mystique de nos forêts, cette fresque évoque l'équilibre fragile entre tradition et progrès. Elle nous invite à réfléchir à notre lien avec le vivant, le temps, et l'avenir...

Touche de couleurs au moment des jours gris, nous souhaitons que tout un chacun se l'approprie et qu'elle devienne symbole sur notre territoire !





Maison médicale

Depuis ce printemps, la maison médicale s'est étoffée de plusieurs professionnels de santé :

•Art-thérapeute pluri-expresionnelle :

accompagnement avec plusieurs médiations artistiques (art plastique, musique, corps en mouvement, relaxation sonore,...)

Consultation le mercredi au cabinet partagé.

Audrey Duez : 06 09 24 46 10

•Orthophoniste: Consultation du lundi au vendredi.

Les personnes peuvent appeler pour s'inscrire sur liste d'attente.

Héloïse Broudisou : 06 11 71 07 05.

•Pédicure-podologue : Consultation :

mardi mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30 le mardi et vendredi, et jusque 20h30 le mercredi.

Les rendez-vous peuvent être pris sur Doctolib.

Celia Hémary : 07 57 60 42 09

France service : un service d'aide à côté de chez vous !

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

L'Espace France Services de Châteauneuf-du-Faou mais aussi les points cyber de Plonévez-du-Faou et de Trégourez sont là pour vous accompagner au quotidien, gratuitement et en toute confidentialité.

Cet espace de proximité vous permet d'accéder, en un seul lieu, à un ensemble de services publics essentiels : impôts, santé, retraite, famille, emploi, justice, logement, ou encore démarches liées à l'identité. Que vous ayez besoin de remplir un dossier, de créer un compte en ligne, ou simplement de poser une question, une équipe formée vous accueille avec bienveillance et vous aide dans vos échanges avec des organismes comme la CAF, la CPAM, la MSA, la CARSAT, Pôle emploi, les ministères de l'Intérieur ou de la Justice, ou encore les Finances publiques.

Adresse : CCHC; 6 rue de Morlaix 29520 Châteauneuf

Contact : 02-98-73-25-36

Mail : numerique@haute-cornouaille.bzh

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h



Rappel de la réglementation : feux de végétaux et taille de haies

Avec le retour des beaux jours, les travaux d'entretien des jardins reprennent dans nos communes. C'est l'occasion de rappeler les règles en vigueur concernant **les feux de végétaux** et la **taille des haies**, afin de préserver la qualité de vie de tous et le respect de l'environnement.

🔥 Interdiction de brûlage des déchets verts

Le brûlage à l'air libre des déchets végétaux (tontes, branches, feuilles mortes, tailles de haies...) est **strictement interdit toute l'année**, y compris dans les jardins privés.

Cette interdiction s'applique conformément au **règlement sanitaire départemental**. Elle vise à **limiter les nuisances (fumée, odeurs)**, les **risques d'incendie**, et à **préserver la qualité de l'air**.

👉 Que faire de vos déchets verts ?

- Compostage individuel
- Dépôt en déchèterie (gratuit pour les particuliers)



✂ Taille de haies : une période à respecter

La taille des haies est autorisée, mais elle doit respecter certaines périodes pour **préserver la biodiversité**, notamment les oiseaux pendant leur nidification.



📅 Période à éviter : du 15 mars au 31 juillet

Pendant cette période, la coupe des haies et des arbres est **fortement déconseillée**, voire interdite pour les agriculteurs dans le cadre de la PAC.

Les particuliers sont eux aussi invités à faire preuve de vigilance.



🔍 Pourquoi ?

De nombreuses espèces d'oiseaux nichent dans les haies durant le printemps. Les tailler pendant cette période peut entraîner la destruction de nids et nuire à la faune locale.

Pour toute question, vous pouvez contacter la mairie ou consulter le site de la préfecture du Finistère.

Coup d'oeil dans le rétro...

Elle est petite, on passe devant sans y prêter attention ... mais elle a une histoire !



Savez-vous à quoi servait cette pierre ?

Et bien à l'époque, ni wifi ni 4G !

A l'issue de l'office religieux, toutes les semaines, le garde champêtre montait sur cette pierre et faisait l'annonce des nouvelles de la commune !

Et de retour dans le foyer, la question rituelle était "Petra zo lavaret war an mên" ? *Quoi de neuf sur la pierre ?* Cette pratique s'est arrêtée dans les années 70 !

C'est également sur cette pierre que Jean-Louis Berthéléme fit appel à la population pour résister à l'envahisseur... Cela lui a coûté la vie.



Dispositif argent de poche : Durant les vacances de Pâques, Isild et Juliette ont participé 2 après-midis.

Mis en place depuis plusieurs années sur la commune, cette action vise à intégrer et faire participer les jeunes, de 14 à 17 ans, dans les petits travaux, contre une rémunération de 15 € par après-midi.

Ce dispositif sera à nouveau reconduit pour les vacances de la Toussaint.. alors n'hésitez pas à en parler autour de vous !



Lancé en février dernier, **l'Espace Dialogue Jeune** a pour objectif de réunir la jeunesse plonévézienne, de connaître ses besoins tout en les impliquant dans la vie communale.

L'aventure a débuté avec Enzo, Mathis et Antonin qui se retrouvent 1 fois/mois, le mercredi. Le 1er thème abordé est la réflexion autour des futures salles associatives, avec une première étape : l'inventaire du mobilier stocké. Une 2nde étape consistera à la vente de ces meubles, programmée cet été ! Alors si vous êtes intéressés par cet espace de dialogue : inscrivez vous en Mairie.



L'aide aux devoirs a été mise en place par la Commune avec l'aide du dispositif Heure Civique depuis fin Mars. Une équipe de bénévoles accompagne désormais 20 enfants tous les jeudis après l'école à l'EHPAD. Les séances se déroulent dans la bonne humeur avec un petit goûter avant de s'atteler aux leçons !

Nous sommes à la recherche de bénévoles supplémentaires... (inscription en Mairie)



Cérémonie des bébés

L'année 2024 a vu la naissance de 14 enfants : 12 filles et 2 garçons et un fait exceptionnel : 2 naissances sur la commune ! 9 familles ont répondu présentes à l'invitation de la mairie et un bon d'achat de 30 € leur a été distribué.

- Dates et infos à retenir -



Agenda

* A l'Espace Ar Veilh

Juin

Ven 6 & Sam 7

Gala de danse *
Temps Lié

Dim 15

- Trail Dardoup

Les Gars de Plonévez
• Kermesse
APEL Ecole Sainte-Anne

Ven 20

Comédie musicale *
Ecole Jules Verne

Sam 21

Journée jeux (Local associatif)
Korrigan Ludik

Dim 22

AG Chasse *

Mar 24

AG UTL *

Ven 27

- Inauguration City Parc & fresque
- AG Gym Douce *

Sam 28

AG Alors on danse *

Juillet

Ven 4

Rando Saint-Clair
PAFA

AOÛT

Sam 2

Vide-grenier au bourg
PAFA

Ven 8

- Barratage
- Rando Quilliou

PAFA

Sam 9 & Dim 10

Fêtes patronales
Repas et feu d'artifice

Dim 31

Messe à Saint-Clair

SEPTEMBRE

Sam 6

Forum des associations *

Dim 7

Championnat de Bretagne
de Gravel / Saint-Herbot

Dim 14

Fête de la Chasse

Mar 16

AG Groupama *

Dim 21

Pardon du Quilliou

Dim 28

Fête du Beurre à St-Herbot
PAFA

Concours Jardins & Maisons Fleuris 2025 : Embellissez votre cadre de vie !



Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 1er juin 2025. Le dossier d'inscription est disponible en Mairie.



La Mairie relance l'appel à candidature à pourvoir sur la commune, pour juillet et août pour les jeunes âgés de plus de 18 ans et titulaires d'un permis de conduire.



Ravito de Plonévez de la course « Au bout du Monde », un avant goût du championnat de Bretagne Gravel à Saint-Herbot.



À vos appareils !

EXPO PHOTO

La commune est heureuse d'annoncer le lancement d'une **exposition photo participative**, qui se tiendra à la mairie à partir de **septembre prochain**.

Que vous soyez photographes amateurs ou professionnels : partagez votre regard ! Pas de thème particulier, juste l'envie d'exposer vos plus beaux clichés !

Modalités: vos clichés (**avec votre nom et un titre ou courte description pour chaque photo**) doivent être déposés en Mairie avant le **15/08/25**.

• Les images doivent être imprimées en **haute définition** pour être exposées.

Les clichés sélectionnés seront exposés dans la salle du conseil municipal en septembre, avec une **soirée de vernissage** prévue à la rentrée (date communiquée ultérieurement) avec l'ensemble des exposants.

Expo peintures en Mairie du 20/05 au 30/06

